

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de Moselle Question écrite n° 4702

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le souhait exprimé par la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB 57) quant à sa reconnaissance officielle de représentativité de l'ensemble des entreprises artisanales du bâtiment, quelle que soit leur dimension. A ce sujet, elle demande qui soient rapidement rendues les conclusions de l'enquête de représentativité prévue par l'article L. 133-3 du code du travail et qui est actuellement en cours. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4702

Rubrique: Syndicats

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3505